Université de Limoges

RÉUSSIR SES ÉTUDES
À L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

Repères, ressources et accompagnements

Handicap, troubles de santé, TND... On t'accompagne !

Le SAAEH : c'est quoi ?

Le passage du lycée à l'enseignement supérieur est une étape majeure.

Tu vas devoir gérer ton emploi du temps, tes prises de notes et tes révisions de manière plus autonome qu'au lycée.

Le SAAEH, ou Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de handicap, est là pour garantir l'égalité des chances.

Qu'est ce que l'équité ?
On ne donne pas «plus» de chances, on compense les obstacles pour que tu aies les mêmes chances de réussite que les autres.

Le handicap peut être visible ou invisible, permanent ou temporaire. Mais surtout tu peux avoir besoin d'aménagements sans te définir comme « en situation de handicap ». Si tu te sens régulièrement dépassé, si tu t'épuises à compenser certaines difficultés, etc., il est préférable de prendre rendez-vous avec le SAAEH ou le SSE.
Un échange ne t'engage à rien, il peut simplement te permettre de mieux comprendre tes besoins.

...Le SAAEH accompagne tout étudiant ayant un handicap visible ou invisible (moteur, sensoriel, psychique), une maladie invalidante ou un trouble cognitif.
Le SAAEH respecte une stricte confidentialité :
on ne prévient pas tes profs sans ton accord. Tes données médicales restent confidentielles.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier d'une aide, ne tarde pas !

- **Le premier contact :**
Envoie un mail au SAAEH dès ton inscription administrative. Tu rencontreras un référent pour un entretien de bienvenue : *servicehandicap@unilim.fr*

- **L'avis médical :**
Tu devras prendre rendez-vous avec un médecin du SSE (Service de Santé Étudiante). C'est lui qui émet une proposition d'aménagements sur la base de ton dossier (MDPH, bilans médicaux, PPS de terminale), qui sera ensuite validée par le Président de l'Université de Limoges.

- **La mise en œuvre :**
Le référent handicap du SAAEH transmets ces préconisations et fait le lien avec tes enseignants et les services de scolarité qui organisent les aménagements d'examen sur chaque site.

- **Le suivi :**
Si tes besoins évoluent en cours d'année (fatigue accrue, changement de traitement), la proposition d'aménagements peut être révisée.

Examens :

L'anticipation est la clé. Les demandes d'aménagement doivent parvenir en amont des examens aux services de scolarité

Pour les apprentis :

Le SAAEH vous accompagne dans vos démarches de déclaration RQTH, reconnue dans le cadre professionnel.

Les aménagements d'études

Les aménagements d'études proposés sont :

- Preneur de notes
- Tutorat méthodologique
- Port d'un casque antibruit durant les cours
- Contrat Pédagogique
- Utilisation d'un ordinateur
- Possibilité de 15 minutes de pause par heure de cours
- Photocopie des cours
- Possibilité d'absence ponctuelle (sans justificatif médical)
- Dispense d'assiduité
- Prêt de mobilier spécifique (fauteuil ergonomique...)

Les aménagements d'examens

Les aménagements d'examens proposés sont :

- Majoration temps écrit
- Majoration temps oral
- Majoration temps pratique
- Utilisation d'un ordinateur
- Agrandissement des sujets
- Possibilité de sortir de la salle d'examen dès la première heure
- Logiciel Antidote ou indulgence quant aux fautes d'orthographe pour les copies non anonymisées
- Salle attenante à la salle d'examen
- Secrétaire d'examen
- Reformulation des consignes et explicitation des sens second

Zoom sur les TND

TND = Troubles du Neuro-Développement

Le savais-tu ? La majorité des étudiants accompagnés ont un «handicap invisible ».

C'est quoi un TND ? On entend par TND, les Troubles du Neuro Développement. Cela regroupe les troubles communément appelés "Dys" (dyslexie, dyspraxie, etc.), les TDA-H (Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) et les TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme).
Ce sont des conditions neurobiologiques affectant le développement cognitif, émotionnel, moteur et comportemental dès l'enfance.

Les TND se traduisent par des difficultés d'attention, de communication, de motricité et d'apprentissage dans un environnement exigeant.
Reconnaître les besoins spécifiques des étudiants avec TND permet d'ajuster l'environnement pour garantir l'équité d'apprentissage.

Ce que l'Université peut faire pour toi :

Concernant la prise de notes, tu peux demander les photocopies de cours en avance à tes enseignants, et/ou demander au SSE l'aide d'un preneur de notes.

Lors des examens, tu peux bénéficier d'un tiers-temps (temps supplémentaire), de l'utilisation d'un ordinateur, ou d'une salle isolée pour limiter les distractions.
Et pour la méthodologie en général : tu peux demander du tutorat spécifique pour t'aider à organiser ton travail et tes priorités.

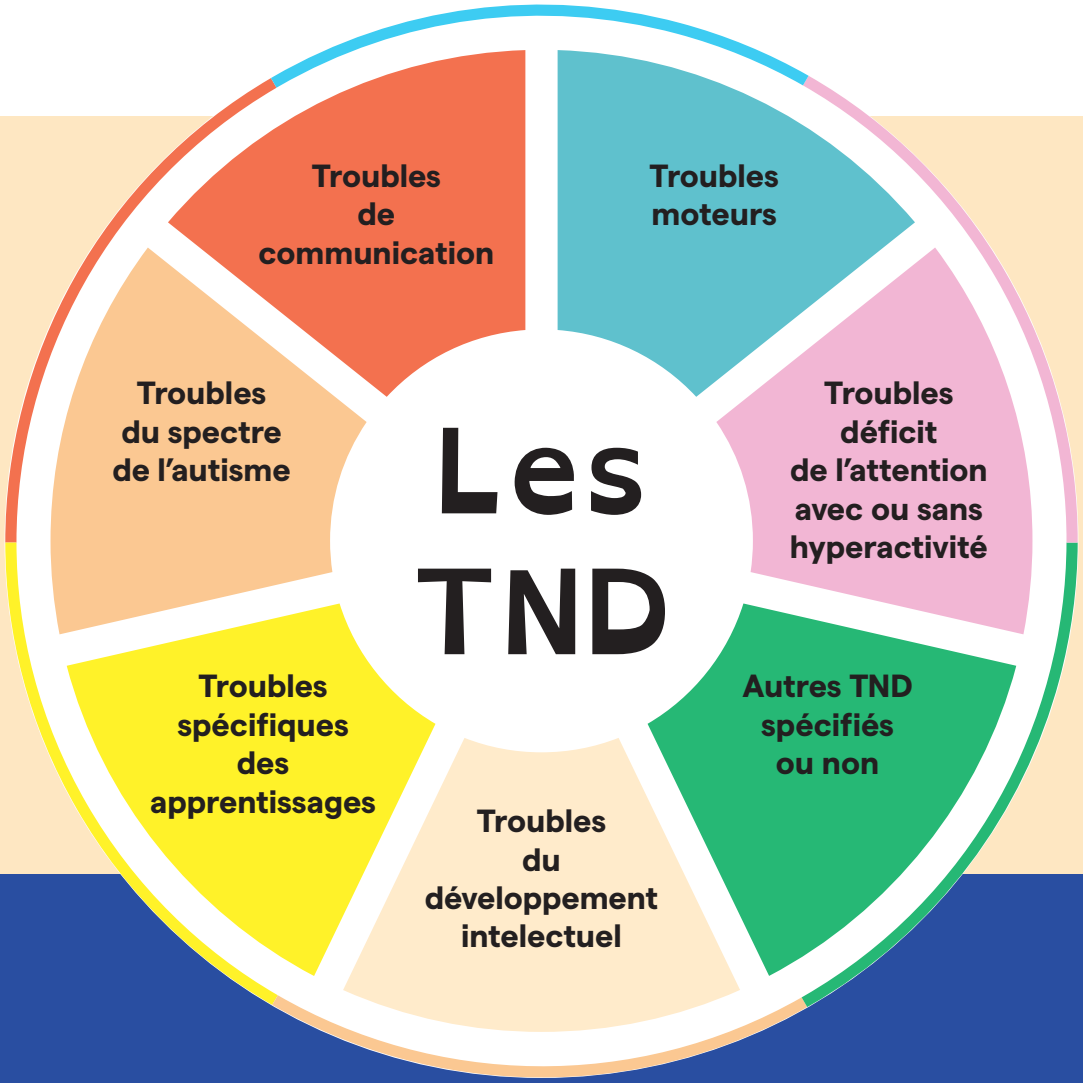
Les TND
Troubles de communication
Troubles moteurs
Troubles déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
Autres TND spécifiés ou non
Troubles du développement intelectuel
Troubles spécifiques des apprentissages
Troubles du spectre de l'autisme

Vivre au mieux son Université

Passer du lycée à la fac est un grand saut.

Voici nos tips :

Anticipe la fatigue :
Les journées peuvent être longues. Repère les « zones de calme » sur le campus pour décompresser entre deux cours.

Parles-en (ou pas) :
Tu n'es pas obligé de dire ton diagnostic à tes amis, mais expliquer tes besoins (ex: «J'ai besoin d'être devant pour me concentrer») aide souvent.

Le rythme :
Utilise des outils de gestion du temps (agenda numérique, etc) pour ne pas te laisser submerger par les rendus.

Le sport et la culture :
Les activités du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)
ou du service culturel sont aussi accessibles et adaptées !

Tes contacts-clés

SAAEH

Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants

Le SAAEH accompagne tous les étudiants rencontrant des difficultés durables ayant un impact sur leurs études.

Pôle Formation
88 rue du pont Saint Martial,
87000 LIMOGES

05 55 14 90 70

servicehandicap@unilim.fr

SSE

Service de Santé Etudiante

Le SSE est un véritable centre pluridisciplinaire de santé ; il propose des consultations de médecine générale, mais aussi gynécologiques, psychologiques, psychiatriques, infirmières, ainsi que des consultations en diététique.

sse.unilim.fr
pour prendre rdv, connecte toi sur la plateforme en ligne :
https://rdv-sse.unilim.fr/

Le CROUS

Pour te renseigner et t'accompagner dans tes démarches avec les bourses et les logements adaptés.

09 72 59 65 65

SAAEH

Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap

Pôle Formation
88 rue du pont Saint Martial, 87000 LIMOGES

05 55 14 90 70

servicehandicap@unilim.fr

Université de Limoges

Union Européenne

Région Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
aissent ensemble ***pour votre avenir***